

Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

FlyBooster Spray

Numéro d'enregistrement

UFI WUQS-9UYV-E00R-62SH

Identification de substance / produit

N-99650

No.-PR 299959

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH Felizenzell 9 84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100 No. Fax +49 8086 933-500

No. Fax +49 8086 933-500
Service émetteur / Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-104 Email: bm@kerbl.com

téléphone

Adresse email de la info@kerbl.com

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Centre Antipoison et de Toxicovigilance

Numéro ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

Tel.: +46 (8) 736 03 84

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aerosol 1 H222 H229 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au

savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un

médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50 °C/122 °F

P501.9 Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient (R)-p-Mentha-1,8-diène; Citral

Informations complémentaires

EUH208 Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction

allergique.

2.3. Autres dangers

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. The product does not contain a substance that has endocrine disrupting properties with respect to non-target organisms. The product contains no vPvB substances. The product contains no PBT substances

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

No. CAS 51-03-6 No. EINECS 200-076-7

Numéro 01-2119537431-46



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

d'enregistrement

Concentration >= 2,5 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410 STOT SE 3 H335 Eye Irrit. 2 H319

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1Aquatic Chronic M = 1

1

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in Kohlenwasserstofflösung

No. CAS 89997-63-7 No. EINECS 289-699-3

Concentration \Rightarrow 2,5 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302 Asp. Tox. 1 H304 Acute Tox. 4 H332 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 M = 100

cATpE par inhalation, 1,5 mg/l

Poussières/Brouillards

cATpE par inhalation, Vapeurs 11 mg/l

(R)-p-Mentha-1,8-diène

No. CAS 5989-27-5 No. EINECS 227-813-5

Numéro 01-2119529223-27-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226
Asp. Tox. 1 H304
Skin Irrit. 2 H315
Skin Sens. 1 H317
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1Aquatic Chronic M = 1

1

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

Citral

No. CAS 5392-40-5 No. EINECS 226-394-6

Concentration >= 1 < 5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2/FR

Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

Autres ingrédients

Éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Numéro 01-2119457610-43-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 25 < 50 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Butane

No. CAS 106-97-8 No. EINECS 203-448-7

Concentration >= 25 < 50 %

[3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C, U

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

Isobutane

No. CAS 75-28-5 No. EINECS 200-857-2

Concentration >= 1 < 10 %

[3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C, U

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

Propane

No. CAS 74-98-6 No. EINECS 200-827-9

Concentration >= 1 < 10 %

[3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent U

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

les secouristes. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité. En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Lavez la peau avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques cutanées. Causes serious eye irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. Eviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Éviter le contact de la peau avec le produit. Do not pierce or burn, even after use.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter le choc et le frottement. Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions. Tenir à l'écart des matières combustibles. Porter des chaussures à semelle conductrice.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 50 °C

Stabilité au stockage

durée de stockage jusqu'à 24 mois

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec les aliments pour animaux. Ne pas stocker en commun avec: strong, Acides, strong, Bases

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 2B Générateurs aérosols

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Stocker au frais. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2/FR

Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

Valeurs limites d'exposition

Éthanol

Liste VLEP

Valeur 1900 mg/m³ 1000 ppm(V) Valeur limite à courte terme 9500 mg/m³ 5000 ppm(V)

Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 84; FT: 48

Butane

Liste VLEP

Valeur 1900 mg/m³ 800 ppm(V)

Etablie le : 2011 Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Use chemical-resitant gloves! Suitable for short-term use: 1,4mm Latex or 0,85mm Nitrile (Recommended: Kerbl Fletex (Latex), or Kerbl Chemex (Nitrile)) La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Normalement pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide **Couleur** brun-jaune **Odeur** caractéristique

Point de fusion

Remarque Non applicable

Point de congélation

Remarque N'est disponible

Boiling point or initial boiling point and boiling range

Valeur -41 °C

Flammability

Aérosol extrêmement inflammable.

Upper and lower explosive limits

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur 14 °C



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque insoluble

Partition coefficient n-octanol/water (log value)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur 43 hPa

Density and/or relative density

Remarque non déterminé

Relative vapour density

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coéficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Flammes et étincelles. Exposition au soleil, températures élevées, sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Bases solides, Acides forts.



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables, Fumée, Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Éthanol

Espèces rat

DL50 11870 à 15010 mg/kg

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces rat

DL50 4570 mg/kg

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in

Kohlenwasserstofflösung

Espèces rat

DL50 > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Éthanol

Espèces lapin

DL50 17100 mg/kg

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces lapin

DL50 > 2000 mg/kg

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in

Kohlenwasserstofflösung

Espèces lapin

DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE > 100 mg/l

Administration/Forme Vapeurs

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)
ATE > 20 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Éthanol

Espèces rat

CL 50 115,9 à 133,8 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Butane

Espèces souris

CL 50 1237 mg/l

Propane

Espèces souris

CL 50 1237 mg/l

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

Espèces rat

CL 50 > à 5,9 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in

Kohlenwasserstofflösung

Espèces rat

CL 50 > 202 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Remarque Un contact répété peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la

peau.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Le produit n'est pas sensibilisant pour la peau.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Exposition unique

Remarque Exposure may cause coughing or wheezing.

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

exposition répétée

Voie d'exposition dermale

Espèces lapin

LOAEL >= 1000 mg/kg Durée d'exposition 90 d

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

exposition répétée

Voie d'exposition dermale

Espèces lapin

NOAEL >= 1000 mg/kg Durée d'exposition 90 d

11.2 Information on other hazards



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

Endocrine disrupting properties with respect to humans

The product does not contain a substance that has endocrine disrupting properties with respect to humans.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Éthanol

Espèces Poisson

CL 50 14,2 à 15,4 g/l

Durée d'exposition 96 h

Butane

Espèces Poisson

CL 50 24,11 à 147,54 mg/l

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces Sheepshead minnow (Cyprinodon variegatus) CL 50 3,94 mg/l

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in Kohlenwasserstofflösung

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 0,0052 mg/l

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Éthanol

Espèces Daphnia magna

CE50 12340 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces Daphnia magna

CE50 0.51 mg/

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces Daphnia magna

LOEC 0,047 mg/l

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in Kohlenwasserstofflösung

Espèces Daphnia magna

CL 50 0,012 mg/l

Toxicité pour les algues (Composants)

Éthanol

Espèces Algues

CE50 275 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Butane

Espèces Algues



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

CE50 7,71 à 16,5 mg/l

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 3,89 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

ErC50 3,89 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

Biodégradabilité (Composants)

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

évaluation non dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Partition coefficient n-octanol/water (log value)

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

log Pow 4,8

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in

Kohlenwasserstofflösung

log Pow 4,3 à 5,9

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

Mobilité dans le sol (Composants)

Oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle/PBO)

Légèrement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6 Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties with respect to the envrionment

The product does not contain a substance that has endocrine disrupting properties with respect to non-target organisms.

12.7. Other adverse effects

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2/FR

Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 1

16 05 04*

gaz en récipients à pression (y compris les halons)

contenant des substances dangereuses

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D		
14.1. Numéro ONU	1950	1950	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2.1	2.1
Carte pour désignation du danger	8	8	8
Quantité limitée	11		
Les catégories de transport	2		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur aucun

Autres informations

14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Not relevant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH) env. 99 %

Autres réglementations

Product type (biocide): 18 - Insecticides, acaricides and products against other arthropods Contains:



Nom commercial: FlyBooster Spray

Version: 2 / FR Date de révision: 10.08.2022

Numéro de la matiere: R-299959 remplace la version : 1 / FR Date d'impression 10.08.2022

Piperonylbutoxid

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract von offenen und reifen Tanacetum cinerariifolium in Kohlenwasserstofflösung

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë. Catégorie 4

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

Asp. Tox. 1

Eye Irrit. 2

Flam. Liq. 3

Skin Irrit. 2

Skin Sens. 1

Danger par aspiration, Catégorie 1

Irritation oculaire, Catégorie 2

Liquide inflammable, Catégorie 3

Irritation cutanée, Catégorie 2

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT

un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.